

Guide d'utilisation du portail famille

Sur le site de la mairie www.camblanes-et-meynac.fr accéder au nouveau système.

Comment s'authentifier ?

Vous devez saisir l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été fournis l'an dernier pour le paiement en ligne.

Pour les nouvelles familles, adresser une demande par mail à la mairie (mairie@camblanes-et-meynac.fr) afin d'obtenir l'identifiant et le mot de passe.

Des informations peuvent être données sur la page d'accueil du site de la mairie, pensez à les lire.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur « **Le retrouver** » en bas de page. Deux possibilités pour le retrouver :

- Vous avez saisi une question/réponse sur votre profil, répondez à la question, votre mot de passe sera affiché.
- Vous avez saisi une adresse Mail dans votre profil, saisissez-la, un mail vous sera envoyé avec le mot de passe.
- Si vous n'avez renseigné aucune de ces informations dans votre profil, vous ne pourrez pas récupérer votre mot de passe depuis le site. Adresser un mail à la mairie de Camblanes et Meynac.



Pour se déconnecter

A droite de ce bouton, votre nom et prénom sont affichés. Sont également affichés :

- La structure que vous consultez. Si plusieurs structures (Camblanes et Meynac ou Latresne) sont présentes sur le site, il suffit de cliquer sur le menu déroulant pour changer de structure.
- La date de dernière mise à jour du site.



Votre Profil : Modifier son mot de passe, adresse mail, question/réponse :

Après vous être authentifié, vous pouvez modifier votre mot de passe et renseigner votre adresse mail en cliquant sur « **Profil** », puis sur . Sur cette page vous pouvez :

- Modifier votre mot de passe
- Renseigner ou modifier votre adresse Mail. Il est important de la renseigner si vous effectuez des réservations afin de pouvoir recevoir un compte-rendu de vos réservations. Renseigner une question/réponse qui vous permettra de retrouver immédiatement votre mot de passe (Cf. **Comment s'authentifier**).
- **IMPORTANT** : ces nouvelles informations ne seront prises en compte qu'à partir du lendemain.



Consulter les historiques :

Vous pouvez consulter, imprimer et exporter l'historique de vos consommations et de vos règlements sur le mois en cours et le mois précédent.

Cliquer sur « **Historiques** », l'historique de vos consommations est affiché. Utiliser les flèches pour passer d'un mois à l'autre.

Historique des Consommations					
Date	Comsommateurs	Activité	Prix	Qté	Total
20/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
19/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
17/07/2018	GUIDE Pierre-Jean	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
16/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
13/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
13/07/2018	GUIDE Pierre-Jean	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
12/07/2018	GUIDE Pierre-Jean	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
10/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
10/07/2018	GUIDE Pierre-Jean	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
09/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
09/07/2018	GUIDE Pierre-Jean	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
06/07/2018	GUIDE Jeanne	CAMBLANES - Restauration	2,85	1	2,85
TOTAL(€)					54,15

Cliquer sur pour consulter, imprimer ou exporter vos règlements.

Historique Règlements			Historique Consommations		
Historique des Règlements					
Janvier 2017 - Février 2017					
Date Régl	Mode règlement	N° Pièce	Nom payeur	Nom Banque	Montant (€)
01/02/2017	CHEQUE	2578012	GUIDE DENIS	CREDIT AGRICOLE	50,00
29/01/2017	INTERNET	3150-N°AUTO:445401	POUR .GUIDE CARTE+	PAR INTERNET	150,00
TOTAL(€)					200,00

Ces informations sont données sous réserve de mise à jour des dernières opérations

[Histo.conso](#)
[Imprimer](#)
[Exporter](#)



Consulter votre solde et payer :

Vous pouvez consulter le solde de votre compte et éventuellement effectuer un paiement sécurisé par carte bancaire.

Cliquer sur « **Soldes et Paiements** ». Le solde de votre compte est affiché, avec le détail par porte-monnaie.

Solde de GUIDE Paul			
Calculez vos réservations jusqu'au <input type="text"/>			
Type de réservations			
		Confirmées <input checked="" type="checkbox"/>	En attente <input type="checkbox"/>
Porte-monnaie	Solde	Coût estimé	Nouveau solde
CAMBLANES - Restauration	-54,15	0,00	-54,15
Montant dû 54,15 €		Montant des réservations 0,00 €	Solde estimé -54,15 €
Paiement CB			

- La colonne **Coût estimé** et le **Montant des réservations** seront toujours à zéro pour l'activité « repas » pour laquelle vous recevez une facture.
- La colonne **Solde** correspond aux montants des factures à régler.
- Si vous souhaitez connaître le montant de vos réservations, il faut l'imprimer depuis l'onglet

[Suivi](#)

de la gestion des réservations



Pour payer, cliquer sur le bouton :

- Dans la colonne « **Solde** » est calculé le montant de votre solde actuel (en positif si votre solde est créditeur, en négatif sinon)
- La colonne **Coût estimé** sera toujours à zéro pour l'activité « repas » pour laquelle vous recevez une facture.
- Si votre solde est débiteur, le montant du règlement que vous devez effectuer est affiché dans la colonne « **Montant de votre règlement** » : vous pouvez le modifier si vous souhaitez régler un montant différent afin d'alimenter votre compte par avance.
- Si votre **Email** n'est pas renseigné, renseignez-le.
- Cliquer sur le bouton vous êtes alors redirigé vers le site de paiement sécurisé où vous devez rentrer les informations nécessaires à votre paiement.
- Une fois votre paiement effectué, vous pourrez le voir dans la page des « **historique de vos règlements** ».



Réserver vos repas :

Plusieurs méthodes pour effectuer vos réservations sont possibles et décrites ci-après :

- Réserver l'activité « repas » sur plusieurs jours,
- Copier les réservations que vous venez de faire sur un autre enfant.

IMPORTANT : Vos réservations ne sont pas validées dès que vous cliquez sur un jour, il faut que vous validiez une 1^{ère} fois pour afficher le récapitulatif de vos réservations afin que vous puissiez contrôler, puis que vous validiez à nouveau après avoir contrôlé le récapitulatif de vos demandes.

- Cliquer sur l'icône réservation.
- Sélectionner l'enfant concerné par la réservation.
- Le bouton permet de consulter vos réservations.

Vous souhaitez réserver vos repas :

- **Sélectionner l'activité « repas »** que vous souhaitez réserver.
- Le calendrier est affiché (Cf. paragraphe Code Couleur lorsque vous avez sélectionné l'activité « repas » (ci-après)).
- Des outils de validation rapides sont accessibles

- o Sélection / annulation d'une semaine complète en cliquant sur la flèche à gauche de la semaine : si le 1^{er} jour réservable de la semaine n'est pas réservé, tous les jours seront réservés, s'il est déjà réservé, tous les jours seront annulés.

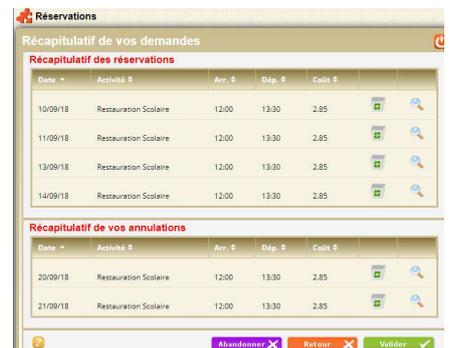
- o Sélection / annulation de tous les lundis, mardis, ... du mois en cliquant sur la flèche sous le jour de la semaine : si le 1^{er} jour réservable n'est pas réservé, tous les jours seront réservés, s'il est déjà réservé, tous les jours seront annulés.

- Sélection / annulation de tous les jours du mois en cliquant sur l'icône à droite du mois : si le 1^{er} jour reservable du mois n'est pas réservé, tous les jours seront réservés, s'il est déjà réservé, tous les jours seront annulés.
- Vous pouvez également cliquer sur les jours que vous souhaitez réserver (ils passent à l'orange) ou sur les jours que vous souhaitez supprimer (ils passent au vert).
- Cliquer sur pour afficher le récapitulatif de vos demandes (Cf. paragraphe Valider vos réservations ci-après). **IMPORTANT : vos réservations ne seront toujours pas enregistrées tant que vous n'aurez pas validé votre récapitulatif.**
- Cliquer sur pour annuler toutes les opérations que vous venez de faire.
- **Vous pouvez recopier les réservations que vous venez d'effectuer** sur un autre enfant :
 - Sélectionner sur cet écran l'enfant et l'activité « repas » pour lesquels vous voulez recopier les réservations,
 - Cliquer sur l'icône (en haut à gauche du calendrier),
 - Sur l'écran ci-contre, sélectionner l'enfant, l'activité « repas » et la période pour lesquels vous venez de faire des réservations et que vous souhaitez recopier,
 - Cliquer sur .



Valider réellement vos réservations :

- Après avoir validé vos réservations à l'étape précédente, le récapitulatif est affiché.
- **IMPORTANT :** tant que vous n'avez pas cliqué sur le bouton vos réservations ne sont pas prises en compte.
- Le récapitulatif présente un 1^{er} tableau sur lequel sont affichées vos réservations, et s'il y a lieu un 2^{ème} tableau présentant vos annulations.
- Cliquer sur le bouton pour valider vos réservations/annulations.
- Si vous souhaitez abandonner complètement les demandes que vous venez de faire, cliquer sur le bouton .
- Si vous avez renseigné votre adresse Mail, un compte-rendu du traitement de vos réservations vous sera envoyé par mail le lendemain.



Consulter vos réservations :

Cliquer sur le bouton ou l'onglet pour afficher et imprimer vos réservations.

L'état de vos réservations est précisé. Les réservations que vous venez de faire seront dans l'état « **Non Transmis** », elles seront transmises dans la nuit et vous pourrez consulter le lendemain leur état définitif. L'état *Non Transmis* ne signifie pas que votre réservation n'est pas acceptée, mais simplement qu'elle n'a pas encore été transmise.

Date	Activité	Personne	Heu Arr	Heu Dép	Coût	Etat
Lu 04/09/18	Restauration Scolaire	Jeanne	12:00	13:30	2,85	Acceptée
Lu 03/09/18	Restauration Scolaire	Pierre-Jean	12:00	13:30	2,85	Acceptée
Ma 04/09/18	Restauration Scolaire	Jeanne	12:00	13:30	2,85	Acceptée, non transmise
Ma 04/09/18	Restauration Scolaire	Pierre-Jean	12:00	13:30	2,85	Acceptée, non transmise
Je 06/09/18	Restauration Scolaire	Pierre-Jean	12:00	13:30	2,85	Acceptée
Ve 07/09/18	Restauration Scolaire	Jeanne	12:00	13:30	2,85	Acceptée
Ve 07/09/18	Restauration Scolaire	Pierre-Jean	12:00	13:30	2,85	Acceptée
TOTAL(€)						19,95

Exemple de mail reçu :

M. DUPONT Jean-Paul

Veillez trouver ci-dessous un compte rendu des modifications apportées à vos demandes de réservation sur la structure : Mairie de Camblanes-et-Meynac.

14 mouvements sur vos demandes de réservations ont été reçus, dont :

- 11 nouvelles demandes de réservation
- 3 demandes d'annulation

***** RESERVATIONS ACCEPTEES *****

--> Activité : Restauration Scolaire :

DUPONT Paolo : mar. 09/05, mer. 10/05, jeu. 11/05, ven. 12/05, lun. 15/05, mar. 16/05, mer. 17/05, jeu. 18/05, ven. 19/05

***** RESERVATIONS ANNULEES *****

--> Activité : Restauration Scolaire :

DUPONT Paolo : ven. 05/05

Vous pouvez consulter l'état de vos réservations sur notre site Internet.

Code Couleur :

-  1 L'activité « repas » n'est pas ouverte ou vous êtes hors délai pour réserver ce jour.
-  10 L'activité « repas » est ouverte, vous ne l'avez pas réservée.
-  6 Vous avez réservé cette activité « repas », vous pouvez encore l'annuler.
-  4 Vous avez réservé cette activité « repas », mais vous êtes hors délai pour l'annuler.

En cas de besoin vous pouvez contacter les services administratifs de la Mairie qui vous accompagneront dans la saisie au 05.57.97.16.90.